

Cissé

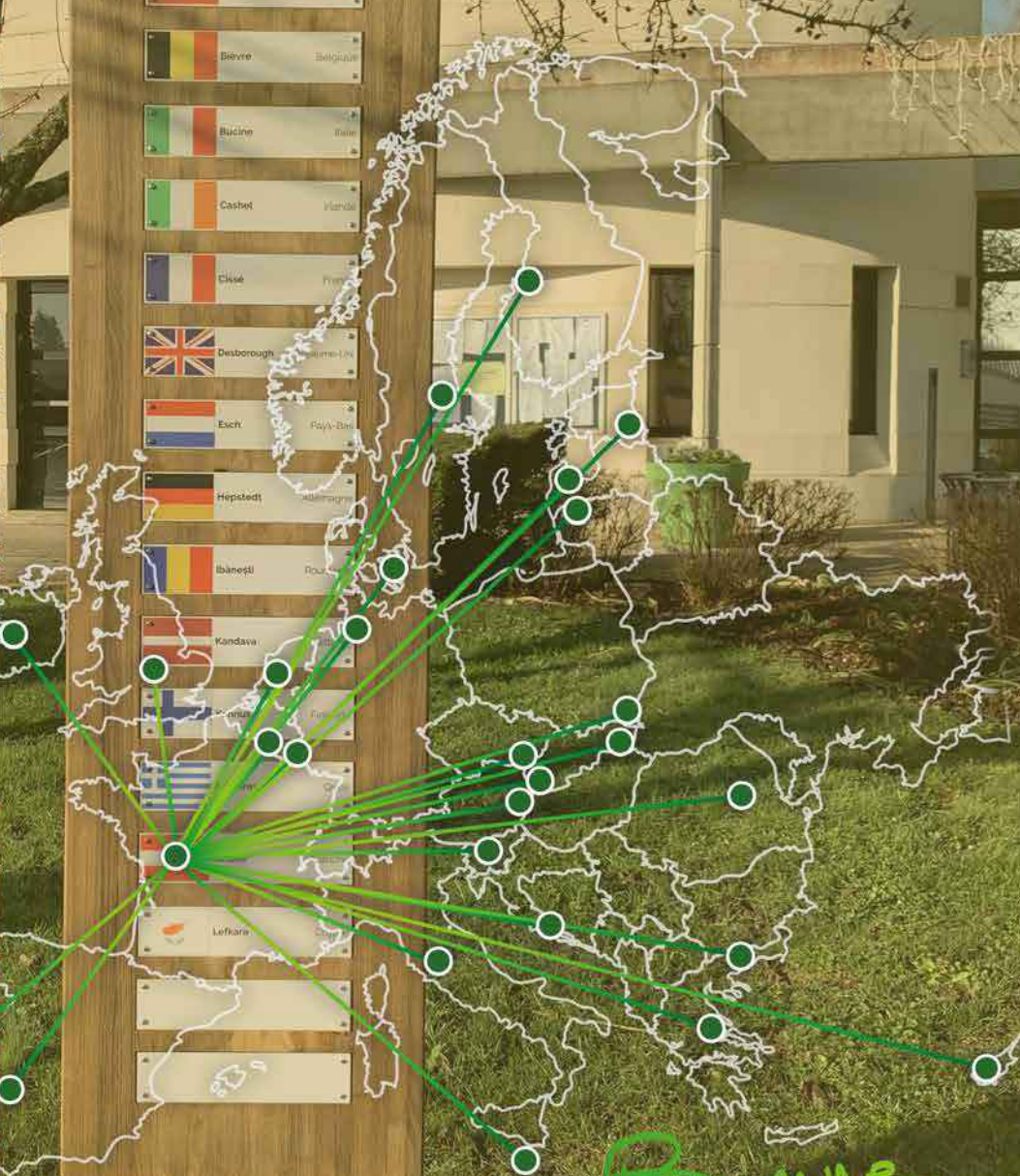
ma commune

BULLETIN MUNICIPAL
N° 120 - janvier 2020



	Bienvenida	Espagne
	Bièvre	Belgique
	Bucine	Italie
	Cashet	Hongrie
	Cissé	France
	Desborough	Royaume-Uni
	Esch	Pologne
	Hepstedt	Allemagne
	Ibănești	Roumanie
	Kandava	Lettonie
	Seinäjoki	Finlande
	Lefkara	Grèce

30^{ème} anniversaire
1989 - 2019



Bonne
Année



Fêtes et manifestations

JANVIER

- 3 Voeux du Maire
- 11 Fête des enfants
- 18 AG Amis de l'Europe

MARS

- 1 Repas des séniors Commune
- 7 Chasse à courre (ACCA)
- 15 22 Élections municipales

MAI

- 1-2-3 Manifestation Amis de l'Europe - Hongrois
- 9 Fête de l'Europe
- 16 Option Théâtre - FEPS

Les dates d'un certain nombre de manifestations ne sont pas connues au moment de la parution du bulletin. N'hésitez pas à consulter le site internet www.cisse.fr ou le panneau lumineux de la Mairie.

FÉVRIER

- 1 Soirée théâtrale Seuls en scène
- 8 UPEC La récré des familles
- 13 14 Chorale École de Puy-Lonchard
- 25 Réunion Étude Thermographique

AVRIL

- 4 D'Jembe repas annuel
- 4 ADEC Troc Plantes

JUIN

- 6 Gala danse - Et Vie Danse
- 13 Remise médailles Judo
- 13 Théâtre - FEPS
- 19 Fête École de Cissé
- 25 Fête École de Puy-Lonchard
- 26 Audition musicale
- 27 Théâtre - FEPS



Bulletin Municipal

N°120 - Janvier 2020



Chers Cisséennes et Cisséens,

Vous avez choisi de vivre à Cissé pourquoi ? Diverses raisons sont avancées ; certains y sont nés et occupent une maison héritée de leur famille.

Pour d'autres, ils sont arrivés par hasard ou ont choisi la commune pour la facilité d'accès, la proximité du bassin d'emploi, la présence d'écoles avec des équipes dynamiques, un multi-accueil, des associations et des services de proximité et de santé.

Consommer sur place est une bonne stratégie. Que ce soit les commerçants, les artisans ou les autres services, ils vous apportent un service de qualité grâce à leurs compétences respectives.

Et en plus les déplacements doux sont possibles ; je rencontre de nombreux Cisséens qui viennent à pied ou en vélo faire leur course en centre bourg. C'est bon pour la santé et l'environnement.

Quant aux associations, elles offrent toute une palette d'activités et accueillent avec plaisir les bonnes volontés qui veulent s'impliquer dans leur fonctionnement.

Et la municipalité n'est pas en reste en accueillant les habitants lors de la fête des enfants, du repas des seniors, de la fête du pain et de la fête communale.

Ce sont autant de bons moyens de rencontre, de communication et d'intégration dans le tissu communal.

Ne boudons pas tous ces services, utilisons les afin de les maintenir en activité tout en ayant une pensée pour toutes ces nombreuses communes qui n'en n'ont plus et qui s'étiolent.

En ce début d'année, permettez-moi de vous souhaiter tous mes meilleurs vœux. Que 2020 vous accorde santé, sérénité et réalisation de vos projets.

Bien cordialement.

Annette SAVIN

CONSEILS MUNICIPAUX

5 septembre • 10 octobre • 14 novembre • 19 décembre

COMMISSIONS

Travaux, voirie et environnement • Bâtiments, patrimoine et éclairage public

AUTOUR DE CISSÉ

Eaux de Vienne à votre service !

LE POINT SUR...

Le Téléthon • La fête communale • La Parenthèse • Billet d'humeur • Thermovan

VIE ASSOCIATIVE

Soirée théâtrale à Cissé • L'Europe à Cissé et ailleurs !

AU CŒUR DE CISSÉ

Nouvelle salle à l'école de Puy Lonchard • Cissé fête le 30^{ème} anniversaire de la Charte des Communes Rurales d'Europe • Le saviez-vous ? • Quoi de nouveau à la bibliothèque ? • Commémoration du 11 novembre 2019 • Travaux Assainissement et eau • État civil



Membre Fondateur de la Charte des Communes Rurales d'Europe

Séance du 5 septembre

Statuts de la Communauté de Communes

Le conseil adopte la proposition du conseil communautaire de conserver les compétences suivantes :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Équipements culturels, sportifs et l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Convention avec la Communauté de Communes

Le gymnase a été réintégré dans le giron communal, les zones d'activités économiques ont été transférées. Le multi-accueil est mis à disposition de la Communauté de Communes grâce à une convention qui arrive à échéance. Le conseil accepte le renouvellement de cette convention.

Modification des statuts de Eaux-de-Vienne-SIVEER

La loi NOTRe a imposé le transfert de la compétence eau-assainissement aux EPCI sauf si une minorité de blocage intervient entraînant de fait une modification des statuts. Le conseil valide ces statuts.

Cession de parcelles

Suite à la demande de la propriétaire du lot n°5 le conseil accepte la rétrocession de petites parcelles en tenant compte de celles où passent les réseaux qui resteront propriété communale.

Cession de logements locatifs

Les logements sociaux construits depuis plus de 10 ans ont la possibilité d'être vendus aux locataires. Un avis est soumis au Conseil municipal qui avait émis le souhait de vente après 20 ans de présence. Cette délibération est discriminatoire et doit être retirée.

Le conseil décide de donner un avis favorable pour la vente de deux logements par an.

Personnel communal

Le conseil accepte de créer et de supprimer des postes permettant aux agents qui remplissent les conditions d'avancer de grade et de bénéficier d'une promotion interne.

30^{ème} anniversaire de la Charte des Communes Rurales d'Europe

Compte tenu du caractère imprécis des dépenses engagées pour cette manifestation, le Conseil accepte de créer un compte 6232-1 au budget général.

Échanges européens

Dans le cadre des activités de la Charte, Tizno réunit un groupe de travail sur la thématique des actions en faveur de la jeunesse. Mesdames Auger et Blandineau, impliquées dans ce domaine, sont pressenties pour y participer. Le Conseil décide de prendre en charge les frais de déplacement.

Motion liée aux fermetures de trésoreries

La Direction Générale des Finances Publiques a engagé une réorganisation de ses services qui tend à supprimer les trésoreries dans tous les chefs-lieux de canton, dont celle de Neuville. Seuls resteraient trois pôles : Poitiers, Châtelleraut et Montmorillon.

Le Conseil demande au gouvernement le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.

► Amis de l'Europe : les jeunes Cisséens et leurs homologues européens lors d'une visite de Poitiers.



Séance du 10 octobre

Approbation du rapport de la CLECT

La CLECT a pour seule mission l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière correspondant aux compétences transférées, telles que :

- Capture et gestion des animaux errants et enlèvement des animaux morts
- Construction, développement et gestion d'écoles de musique à rayonnement intercommunal
- Création et développement des ludothèques
- Aides au public en difficulté
- Versement au SDIS du contingent annuel
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Création, aménagement et gestion des ZAE d'intérêt communautaire
- Activités périscolaires
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs.

La commune n'est concernée que par la 1^{ère} et dernière compétences. Le Conseil approuve le rapport de la CLECT et l'application des montants des attributions de compensations.

Approbation de la révision libre des attributions de compensations

La compétence « capture des animaux errants et l'enlèvement des animaux morts » a été transférée par toutes les communes à

la Communauté de Communes. Pour fixer ces montants, il existe une mesure dérogatoire à « la méthode de droit commun » qui permet de fixer librement le montant de l'attribution de compensation.

Afin de respecter une équité entre toutes les communes, le Conseil Communautaire a adopté le principe de révision dite « libre ». Pour l'année 2019, elle sera nulle ce qui fait que le montant de l'attribution de compensation reste fixé à 439 408,10 €. Le Conseil approuve cette décision.

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation

Par délibération du 16 septembre 2009 le Conseil Municipal avait décidé d'assujettir à la taxe d'habitation tous les logements vacants depuis plus de 5 ans.

La loi de finances de 2013 a modifié la durée de vacance à 2 ans ce que la commune appliquait pour respecter la législation. À la demande des services fiscaux, il est nécessaire de se prononcer sur cette mesure. Le Conseil décide de ramener la durée de vacance d'un logement de 5 à 2 ans.

Contrat de fourniture d'électricité avec SOREGIES IDEA

Un contrat avait été signé avec la SOREGIE pour la fourniture d'électricité en appliquant « les tarifs de marche » toujours infé-

rieurs « aux tarifs réglementés ». Le Conseil décide de renouveler ce contrat qui arrive à expiration.

Groupement de commandes

La commune est adhérente à l'Agence des Territoires de la Vienne, ce qui lui permet de bénéficier de divers services. Cette agence a créé un groupement de commandes pour l'acquisition de matériel informatique. Le Conseil décide d'adhérer à ce groupement.

Recrutement de personnels pour accroissement temporaire d'activités

Dans le cadre d'accroissements temporaires d'activités, la commune peut avoir recours au recrutement de personnels contractuels.

Le Conseil décide de recruter :

- Un agent contractuel à raison de 16,27/35^{ème} pour la mise en service de la salle d'activités de l'école de Puy Lonchard en relation avec les activités périscolaires et pour une durée s'étalant du 1^{er} novembre au 31 décembre 2019.
- Un agent contractuel à temps complet du 1^{er} octobre au 31 octobre 2019 pour les travaux d'automne en voirie et espaces verts.

Questions diverses

- Rapport d'activités sur l'eau et l'assainissement présenté par M. Ayrault.



- Rapport d'activités de la Communauté de Communes du Haut-Poitou : le document reste à disposition des conseillers.
- Le 30^{ème} anniversaire de la Charte des Communes Rurales d'Europe fut un succès à l'engagement de tous : élus, familles et employés communaux.
- Un point est fait sur les diffé-

rents travaux par C. Melin pour la voirie par et D. Garnier pour les bâtiments.

- Invitations : l'UPEC fête ses 30 ans et convie les conseillers à une rencontre le samedi 12 octobre à 19 h. Chéneché organise sa traditionnelle foire aux chrysanthèmes le 27 octobre.
- Les dates de diverses manifes-

tations sont déclinées par Brigitte Cassier.

- Une délégation malienne sera reçue à la mairie suite aux Assises Sahéliennes.
- Un travail sur la guerre de 1914-18 est engagée par M. Bachelier afin de réaliser une exposition de documents en mairie.

Séance du 14 novembre

Finances

La consultation des banques a permis l'obtention d'un emprunt de 150 000 € sur 10 ans à 0,36 % avec des frais de dossier de 225 €.

Voiries et réseaux

Le conseil décide de recouvrer les redevances pour occupation du domaine public concernant :

- SOREGIES : 412 € pour le réseau électrique et 737 € pour le réseau gaz ;
- Orange : 2 480 € pour le réseau de télécommunications.

Personnel

• **Filière administrative** : depuis 1995, les effectifs de ce secteur sont restés inchangés alors que les besoins ont augmenté avec l'arrivée de nouvelles populations et la complexification du cadre réglementaire des champs de compétences. Le conseil décide de créer un poste à temps complet (35/35^{ème}) d'adjoint administratif principal 2^{ème} ou 1^{ère} classe à compter du 15 janvier 2020.

• **Filière technique** : la situation des effectifs est identique à la précédente alors que les besoins ont progressé avec la création d'espaces verts dans les lotissements et le verdissement de la commune. Donc le conseil décide de créer un emploi permanent à temps complet (35/35^{ème}) d'adjoint technique territorial. Compte tenu d'un accroissement saisonnier d'activités, le conseil accepte de recruter un agent contractuel non permanent et à temps complet dans le secteur des jardins-espaces verts. pour le mois de novembre.

Pour le secteur scolaire, un agent contractuel avait été recruté sur un emploi non permanent à 16,27/35^{ème} afin d'assurer les travaux liés à un accroissement d'activité. En fonction des besoins, le Conseil décide de modifier le temps hebdomadaire qui passe à 17,08/35^{ème}.

Assurance statutaire

La commune a souscrit une assurance statutaire du personnel auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance par l'intermédiaire du Centre de Gestion. Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2019. Le Conseil décide de le renouveler jusqu'au 31 décembre 2020.

Questions diverses

• **Travaux dans la commune** : l'enfouissement des réseaux secs vont débuter en décembre, s'étaleront sur 6 mois et se termineront avec l'enlèvement des poteaux et les raccordements individuels. Les réseaux humides sont achevés à l'exception d'une courte tranche d'assainissement chemin de Champ-Potin.

• **Commissions communautaires** : les conseillers qui participent aux dernières commissions qui se sont réunies (enfance-jeunesse, ressources humaines, plan-climat-énergie) en font le



compte-rendu. Pour la commission déchets, il est bien précisé qu'à l'avenir la déchèterie de Braille-Oueille restera ouverte et continuera à prendre les déchets verts et les gravats.



• **Conseil d'école** : la nouvelle salle d'activités construite à Puy Lonchard a été mise en service assurant une meilleure gestion des temps périscolaires. Les travaux et le matériel demandé par les deux écoles seront étudiés avant le vote du prochain budget. Cissé est classé site pilote pour l'apprentissage des langues, plusieurs enseignants ont été missionnés pour se rendre en Grande-Bretagne dans cet optique. D'autres types d'échanges ont été établis avec les communes jumelées avec Cissé.

• **Bulletin municipal** : la conception et la rédaction de ce bulletin sont le résultat d'un gros travail assuré par un conseiller. À l'avenir, il est décidé de confier cette tâche à un professionnel, le conseiller étant chargé de la collecte des articles et des entretiens destinés à connaître le territoire avec ses entreprises et son patrimoine. Des devis ont été demandés.

Séance du 19 décembre

Révision du zonage d'assainissement

Il est important de réviser le zonage actuel qui date de 2001 car des surfaces urbanisées et urbanisables ont évolué. Le projet a été soumis à l'autorité environnementale, puis à enquête publique avec un avis favorable du commissaire enquêteur. Le Conseil approuve la révision de zonage.

Adhésion à « Voies rapides 147/149 »

Ces deux grands axes nécessitent de profonds remaniements afin de favoriser l'aménagement des territoires et la sécurité des utilisateurs puisqu'il est souhaité 2x2 voies.

Le conseil accepte d'adhérer à l'association « Voies rapides 147/149 » et verser une cotisation de 10 €.

Admission en non-valeurs

Cinq titres relatifs à des prestations de restauration et d'accueil périscolaires d'un montant de 76,01 € n'ont pas été recouverts. Le Conseil admet en non-valeur cette somme.

Plusieurs personnes ont quitté la commune en laissant des créances non recouvertes concernant l'assainissement, pour un montant de 1 094,64 € que le conseil admet en non-valeur.

Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC)

La PFAC est révisée chaque année. Elle est exigible à compter du raccordement effectif de la construction au réseau d'assainissement collectif. Pour un lotissement, le recouvrement de la PFAC

reste possible sur la durée du raccordement du réseau privatif au collecteur public communal. Le Conseil adopte les tarifs suivants :

- Construction existante avec équipement individuel : 1 350 €
- Construction existante sans équipement : 2 900 €
- Construction édifée et faisant l'objet d'un changement de destination : 2 900 €
- Construction édifée dans un lotissement sans réseau communal : 2 900 €
- Lotissement avec réseau d'assainissement : 2 250 €

Valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)

Une convention pour valorisation des certificats d'économie d'énergie avait été signée avec le Pays du Haut-Poitou puis transférée à

la Communauté de Communes. Un programme de rénovation des bâtiments communaux avait été estimé à 57 401 €. 40 181 € ont été versés par la Communauté de Communes. Or, certains travaux n'ont pas été retenus. Seul le remplacement des luminaires route de Vouzailles est éligible pour un montant de 11 020 €.

La commune est donc redevable d'une somme de 29 161 € que le conseil accepte de verser.

Convention de mécénat avec la SOREGIES

Sorégies apporte son soutien matériel sans aucune contrepartie pour la pose et la dépose des illuminations de Noël sous réserve de signer une convention d'une durée d'un an, ce qui lui permet une déduction fiscale sur l'impôt sur les sociétés d'une valeur de

60 % du montant de l'opération, soit 1 288 €. Le Conseil décide de reconduire cette convention.

Tarifs accueil périscolaire

Considérant l'augmentation des tarifs du transport scolaire géré par la Région Nouvelle-Aquitaine qui détermine directement ces grilles, le Conseil décide de maintenir les tarifs existants et fixés selon de quotient familial :

- Garderie du matin :
 - 2,00 € (QF 549),
 - 2,10 € (QF 550 à 999)
 - et 2,20 € (QF > à 1000)
- Garderie du soir :
 - 2,30 € (QF 549),
 - 3,15 € (QF 550 à 999)
 - et 3,25 € (QF > 1000).

Réseau de bibliothèque et convention de partenariat

Cette compétence optionnelle relève de la Communauté de Com-

munes. L'intégration de la bibliothèque de Cissé dans le réseau ouvrira de nouvelles possibilités en matière d'animations, de prêt de livres et matériel à destination de la petite enfance...

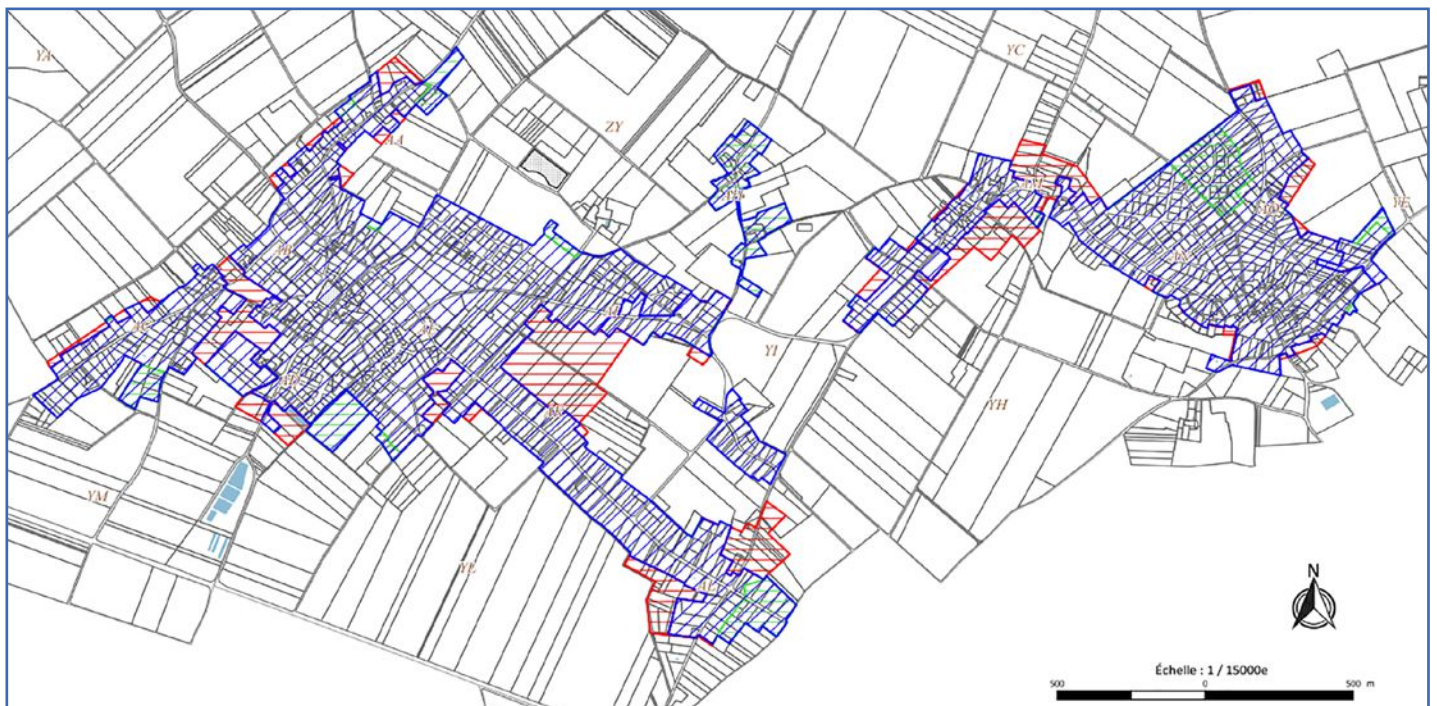
Le Conseil accepte la signature de cette convention.

Personnel

Pour pallier le départ d'un agent et les besoins recensés, il est proposé de créer deux postes avec les quotités de temps de travail de 15,86/35^e et 26,05/35^e.

Le Conseil accepte de fermer le poste occupé par cet agent et la création des deux postes sus-nommés.

▼ [Projet de révision du zonage d'assainissement 2018](#) (source : NCA Environnement).



□ Parcelles ▨ Zonage d'assainissement 2018 soumis à enquête publique
 ▨ Augmentation du zonage par rapport à 2001 ▨ Réduction du zonage par rapport à 2001.

COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

Travaux de voirie 2019 et perspectives 2020

Plusieurs chantiers se sont déroulés au cours de l'année 2019.

Nous pouvons les distinguer en deux catégories :

- Les travaux menés à l'initiative des concessionnaires des réseaux de la commune (Sorégies, Eaux de Vienne...). Ces travaux font l'objet d'un article spécifique dans le bulletin.
- Les travaux dont l'initiative est uniquement communale. C'est cette catégorie qui est abordée dans cet article.

En raison de l'importance des travaux d'enfouissement et de changement des canalisations d'eau (évoqués dans un autre article du bulletin), il avait été décidé, concernant les travaux d'initiative communale, de procéder à des travaux « légers » cette année n'entraînant pas la fermeture de voies ni de déviations.

Les travaux se sont inscrits dans les grandes orientations des dernières années à savoir :

- La poursuite de la création ou de la réfection de cheminements piétons sécurisés
- La sécurisation des voies au sens large et la réduction de la vitesse dans les endroits les plus dangereux (proximité des arrêts de bus notamment)
- La réfection de chemins ou de voies particulièrement dégradées
- L'embellissement

Ces travaux ont été discutés au cours de commissions voiries en 2018 et début 2019 et réalisés au second semestre 2019.

Ils ont consisté en :

- Le prolongement du cheminement piéton de la route du Chatelet. À présent, l'ensemble de la route du Chatelet dispose d'un cheminement piéton sécurisé.
- Le drainage des eaux pluviales autour des jeux extérieurs à l'école de Cissé. Lors d'épisodes pluvieux, une stagnation d'eau autour des jeux en réduisait la possibilité d'usage et risquait d'accélérer la dégradation des résines d'amortissement sous les jeux.
- La réfection du chemin de Bellegarde : reprofilage et couche de finition « bi-couche » (graviers projetés sur une fine couche de goudron).
- La modification des priorités au carrefour de la Croix au niveau de l'arrêt de bus avec pose de panneaux « Stop » sur la route de Vouillé. La modification du carrefour a permis de réduire la vitesse sur cette section de la route en ne réalisant aucun investissement lourd tout en maintenant la voie circulaire pour l'ensemble des usagers (voitures, camions, engins agricoles). Suite à des demandes de riverains, des panneaux de pré-indication seront installés prochainement pour signaler les stops en amont.
- L'aménagement de l'entrée de l'ancienne poste / château de Cissé. Suite à la réfection du porche

réalisée cette année, il a été procédé à la pose de pavés pour matérialiser et mettre en valeur l'entrée et des emplacements ont été prévus pour réaliser un éclairage du porche. Il a également été réalisé la pose de bordures devant le porche permettant à la création d'un trottoir rejoignant la route de Vouillé.

- L'aménagement d'une sortie de chemin rural à la sortie de la Porcherie (route de la Gannerie) pour permettre aux engins agricoles de « dépatter » les roues de leurs tracteurs et outils afin de conserver les voies les plus propres et sécurisées possible.
- La remise à niveau de quelques regards ou boîtiers techniques ainsi que le curage de fossés.

L'ensemble des travaux a été réalisé par l'entreprise Deguil de Neuville de Poitou, entreprise qui a obtenu le marché suite à un appel d'offres.

Concernant les travaux qui seront réalisés en 2020, la Commission Voirie a sélectionné une série de travaux qui font actuellement l'objet d'études et de chiffrage.

Ces travaux concernent la poursuite d'aménagement piétons (création de trottoirs), la stabilisation de bas-côtés de voies pour permettre le croisement de véhicules en toute sécurité, la réfection de voies particulièrement dégradées.



La Commission Voirie se réunira au tout début 2020 pour sélectionner les travaux qui seront soumis à appel d'offres.

Cyril Melin

adjoint à la Voirie,

Brigitte Cassier

adjointe en charge du suivi des travaux



▼ Chemin rural sortie de la Porcherie

▶ Remise à niveau regard telecom

▶ Prolongement de l'aménagement piéton route du Chatelet.

▼ ▲ Porche de l'ancienne poste avant/après réfection



COMMISSIONS



▲ Modification des priorités route de Vouillé / rue de la Croix

◀ Bicouche chemin de Bellegarde, liaison route de Vouillé et rue de Chausseroy



▲ Drainage eau, aire de jeux de l'école de Cissé

COMMISSION BÂTIMENTS PATRIMOINE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Objectifs tenus, l'ensemble des travaux prévus sur le budget 2019 ont été réalisés, conformément à la description faite dans le bulletin de juillet. Seuls les travaux d'aménagement intérieur de la Chapelle de Puy Lonchard sont en cours de réalisation.

Pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et téléphone) sur la route de Masseuil, la rue du Plat d'étain, la rue de la Croix et la rue des Vieux champs, les travaux de terrassement ont commencé début décembre 2019 et sont prévus jusqu'à fin juin 2020.

Après l'enfouissement des réseaux humides, il va falloir encore

supporter les désagréments liés à ces travaux.

La commission bâtiments s'est réunie le 13 novembre 2019 et a travaillé sur les actions à mener pour la poursuite des aménagements de nos bâtiments et la protection et la mise en valeur de notre patrimoine.

Il est trop tôt pour en donner les détails mais ce qui en ressort pour les grandes lignes c'est :

- Installation de climatiseurs dans une salle de chaque école.
- Isolation et remplacement de vitrage à la salle Michel Bouchet, ainsi que l'étude d'un projet d'énergie renouvelable.
- Remplacement du revêtement sol sportif et de l'éclairage du gymnase (revenu dans les compétences de la commune).

- Poursuite de la restauration de notre patrimoine ancien : Église, ancienne poste, les puits, etc.

- Petits travaux d'aménagement et d'amélioration dans différents bâtiments réalisés par le service technique.

Ces projets sont conditionnés par les budgets qui y seront alloués et votés fin février 2020.

La commission communiquera la liste des travaux dans le bulletin de juillet 2020.

Dominique Garnier

Adjoint aux bâtiments, patrimoine et éclairage public,

Brigitte Cassier

adjointe en charge du suivi des travaux



COMMISSIONS



▲ Menuiserie extérieure école de Cissé

▼ Menuiserie extérieure école de Puy-Lonchard

▶ Faux plafond bibliothèque école de Cissé

▶ Laverie école de Cissé

▲ Porche d'entrée avant/après école de Cissé



Eaux de Vienne, à votre service !

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement mensuel

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle.

Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli !

En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr



Parlez-en autour de vous : concours scolaire

Eaux de Vienne reconduit son concours scolaire : chaque classe de CM1 et de CM2 de la Vienne est invitée à produire une affiche sur le thème du grand cycle de l'eau. Il est possible de s'inscrire au concours jusqu'au 22 novembre 2019. Les affiches devront parvenir au siège d'Eaux de Vienne, d'ici le 31 janvier 2020. De multiples lots sont à gagner !

Restons connectés !

Après les réseaux d'eau, Eaux de Vienne se lance sur les réseaux... sociaux. En tant qu'abonné du syndicat d'eau et d'assainissement, vous pouvez suivre ses actualités sur sa page Facebook. Vous découvrirez aussi de nombreuses infos pratiques pour apprendre à gérer une fuite d'eau, entretenir votre compteur, accéder aux offres d'emploi d'Eaux de Vienne...

Plus d'informations sur les modalités du concours sur <https://www.eauxdevienne.fr/espace-environnement/concours-affiches/>



Le Téléthon

La campagne du téléthon 2019 à Cissé s'est terminée lors du marché de Noël de l'école de Puy-Lonchard où, avec l'UPEC, nous avons pu vendre nos confitures et pots de miel.

Il faut dire que l'aventure avait commencé quelques mois auparavant, plus précisément le 31 août, avec notre participation à la buvette de la fête de la commune en collaboration avec le club de foot de Cissé. Puis ce fut le vide grenier en septembre pendant lequel nous avons pu commencer la collecte. Le point d'orgue a été bien évidemment le week-end du 6 et 7 décembre. L'organisation de la soirée jeux, du marché du Téléthon, de la marche, de la chasse aux hiboux et de la soirée spectacle nous ont permis de collecter 3 384 €, soit 635 € de plus qu'en 2018. Il faut dire que cette année, le temps a été clément et nombreux ont été les participants aux activités du Téléthon.



Un grand merci à toutes les associations qui nous ont aidés (L'U.S. Cissé, l'UPEC, Djemb'Africa, l'Harmonie de Neuville, Et Vie Danse et le FEPS) à animer tous ces événements.

L'équipe des bénévoles du Téléthon de Cissé vous donne rendez-vous en 2020 pour continuer à collecter de l'argent pour permettre à l'AFM Téléthon de poursuivre les recherches sur les maladies génétiques, de trouver de

nouveaux médicaments et venir en aide aux familles qui souffrent au quotidien. N'hésitez pas à devenir, vous aussi, bénévole pour le Téléthon.

Nous collecterons tout au long de l'année des pots de confiture. Un container sera présent à la maison des associations et il sera possible de les déposer aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



▲ L'UPEC au Marché de Noël de l'école de Puy-Lonchard.

◀ Merci à toutes les associations qui ont contribué à l'animation.

Contact :

Maité Normandin :
06 82 25 14 75
Pascal Gambon :
06 89 38 25 56

La fête communale

Organisée le samedi 31 août dernier, la fête communale a de nouveau été très appréciée par les Cisséens.

Sous le soleil, dès 16 heures, quatre structures gonflables étaient mises à disposition pour les enfants de 2 à 12 ans. Même les ados se sont emparés du « ventre-glisse ». Et, c'est trempés qu'ils ont laissé la place aux plus petits. Les plus forts ont combattu dans une tenue de sumo, les sportifs ont transpiré sur le parcours d'obstacles et les aventuriers ont affronté les pirates.



Après l'effort, le réconfort !

L'apéritif et la restauration rapide étaient assurés par et au profit de l'US Cissé et du Téléthon pour ceux qui n'avaient pas prévu leur panier repas. Une belle recette pour ces deux associations !



Au crépuscule, 120 lampions ont été allumés et distribués aux enfants pour un défilé avant la détonation des 3 marrons annonçant le feu d'artifice signé Ruggeri.



Encore plus beau que les années précédentes, encore plus de Cisséens que les années précédentes, la municipalité vous attend donc le samedi 5 septembre 2020 et vous remercie pour votre implication. Venez nombreux !

Isabelle Ingremeau

Adjointe aux fêtes et manifestations

Présidente du Comité des fêtes



Temps d'accueil les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins en itinérance (Boivre-la-Vallée, Chalandray, Chiré-en-Montreuil, Latillé, Maillé, Vouillé).

Gérée directement par la Communauté de communes du Haut-Poitou, La Parenthèse est un Lieu d'Accueil Enfants-Parents Itinérant (LAEPI) couvrant plusieurs de nos communes avoisinantes.

Joie, partage et bienveillance caractérisent les moments passés dans ce véritable lieu d'échange. On peut y trouver des conseils, des astuces, dans le respect de chacun.



Une pause conviviale

C'est l'occasion pour les parents et les enfants de s'ouvrir vers l'extérieur et de faire de belles rencontres. Ce lieu répond pleinement aux besoins des enfants de 0 à 6 ans.

Les séances sont gratuites, anonymes et sans inscription ! N'hésitez pas à consulter le planning sur le site de la Communauté de Communes..

☐ *Mon petit moment* ☐ *moi pour souffler, pour couper un peu les journées parfois longues avec un bb*☐☐



Séances gratuites, sans inscription.

Informations : 06 26 84 29 66
laepi@cc-hautpoitou.fr
www.cc-hautpoitou.fr



Billet d'humeur

Du bien vivre ou... du savoir vivre à la campagne !?

Corneille je suis, corneille je resterai. Je vais vous conter ce qui m'est arrivé un jour d'été 2019.

Née près d'une ferme dans un village de la Vienne, j'avais pris l'habitude de venir dans la cour. Comme chacun ne le sait peut-être pas c'est que je suis intelligente et que je possède une grande faculté d'adaptation.

J'y menais donc une existence douce et paisible. Reconnaisante à ces fermiers qui me nourrissaient, je restais là, me promenant dans la cour et les accompagnant dans leurs tâches quotidiennes jusqu'à ce jour d'août où un couple de parisiens vint passer des vacances dans le gîte aménagé à cet effet.

Je m'approchais de la dame qui non habituée à voir ce genre d'oi-

seau et croyant sans doute que j'allais l'attaquer, prit peur, chuta et se blessa.

Catastrophe ! Branlebas de combat ! Direction les urgences pour y être soignée, dépôt de plainte à la gendarmerie et visite au Maire du village, ces derniers ayant certainement des préoccupations plus importantes... mais il faut bien trouver un responsable.

On a dû me capturer car oiseau agressif et dressé à l'attaque (dixit la dame), au comportement anormal on devait me conduire... en clinique psychiatrique pour m'apprendre à vivre normalement comme mes congénères que je ne rejoindrai que lorsque mon attitude sera adéquate et non pas auprès de mes bienfaiteurs.

Pour finir, ces vacanciers ont demandé à être relogés dans un autre gîte afin de terminer leur séjour ! Triste histoire pour la corneille !



Après son séjour en psychiatrie, elle a été déclarée inapte à reprendre la vie avec ses congénères. Alors, résidence surveillée !

Citadins qui venez à la campagne vous devez savoir qu'il y a des « nuisances », des coqs qui chantent, des ânes qui braient, des grenouilles qui coassent, des corneilles et corbeaux qui croassent, des pies qui jacassent, des pigeons et tourterelles qui roucoulent sous nos fenêtres et bien sûr aussi les cloches des églises qui rythment le temps de chacun, des tracteurs qui ralentissent la circulation ! Enfin tout ce qui fait la vie de la campagne car tous sont chez eux et dans leur milieu naturel.

Ou on s'adapte ou on repart en ville au contact d'une autre civilisation !

Brigitte Cassier

Thermovan

En partenariat avec votre Espace Info Energie (EIE), votre commune organise une balade thermographique pour mettre en évidence les déperditions énergétiques des logements tout en y apportant des solutions techniques et financières.

Nous vous convions à cet événement le 25 février à 18h30 à la salle Michel Bouchet (foyer).

Il se divisera en trois temps forts :
- Présentation théorique de la caméra thermique en salle
- Déambulation dans les rues de la ville avec la caméra thermique
- Débriefing convivial en salle

Cette soirée vous permettra de visualiser concrètement les pertes de chaleur dans les habitations, et de saisir l'importance d'une isolation thermique renforcée et de qualité.

Ce moment sera l'occasion pour vous de découvrir les acteurs locaux qui peuvent vous accompagner gratuitement et de manière objective dans votre projet de rénovation, et pour toutes vos questions techniques et financières.

Contact EIE :
05 49 61 61 91
eie.vienne@solihha.fr



Soirée théâtrale à Cissé

Depuis maintenant plusieurs années, Cissé accueille la troupe du TPP, Théâtre Populaire Pictave.

Samedi 9 novembre, la pièce « Contribution Directe » avait attiré une centaine de personnes.

Sujet qui intéresse tout le monde et surtout... comment payer moins d'impôts ?

Paul Brazier, publicitaire fortuné, célibataire endurci avait une recette : avoir une nombreuse famille ! Se l'inventer est un véritable casse-tête : trouver une femme, six enfants, une mère handicapée... et convaincre l'inspecteur des impôts !

Tout au long de cette soirée riche en rebondissements, le rire était de mise, jusqu'au dénouement.

Car l'Amour ayant fait son œuvre c'est bien des triplés que sa femme va mettre au monde et transformer l'inspecteur en conseiller fiscal.



Il en a été bien sûr débattu après la représentation autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Brigitte Cassier
Adjointe aux affaires culturelles



L'Europe à Cissé... et ailleurs !

Encore un grand MERCI à toutes les familles d'accueil, à nos jeunes Cisséens et aux adhérents des Amis de l'Europe pour leur participation et leur dynamisme lors ce 30^{ème} anniversaire de notre Charte des Communes Rurales d'Europe en septembre dernier.

« Un accueil si chaleureux et so frenchy » ont été les mots prononcés par beaucoup de nos amis européens !

Un temps ensoleillé, une ambiance conviviale, une cacophonie amusante, des échanges permanents, de nouvelles amitiés ... tout était au rendez-vous pour faire de cette rencontre un moment inoubliable !

Et pour clôturer l'année 2019, s'est déroulée à Tisno en Croatie, la 1^{ère} conférence sur les bibliothèques municipales : « Bridges Connecting Libraries ». Deux personnes par délégation, travaillant dans une bibliothèque ou dans l'animation des jeunes enfants, étaient invitées. Et ce sont 12 pays qui se sont retrouvés au bord de l'Adriatique, sous un soleil radieux et dans un cadre magnifique pour présenter leur structure, leurs animations, leurs projets...

Pour moi ce fut un plaisir d'accompagner Nadia Blandineau et Valérie Auger, toutes les deux chargées de l'accueil et de l'animation des enfants à l'école primaire. Nos connaissances littéraires ont été testées sous forme de jeux ou de quizz ! Et une courte histoire traitant de livres, de ponts et d'amitié a dû être créée par chaque délégation. Etait également programmée la visite de la bibliothèque de Šibenik, magnifique ville dalmate située à 30 km de Tisno.

Là aussi, un accueil chaleureux et une ambiance fort sympathique !



Pour 2020, trois déplacements sont déjà programmés, avec en mars un meeting jeunes à Cashel (Irlande), en juillet la rencontre annuelle à Bienvenida (Espagne), et en octobre la réunion de clôture pour les jeunes à Ockelbo (Suède). Et début mai, nous serons heureux d'accueillir à Cissé nos amis hongrois de Nagycenk pour quelques jours ! Belles festivités en perspective !

À tous, je souhaite une très bonne année 2020, avec de belles rencontres et de belles amitiés européennes !

Martine Garnier
Présidente des Amis de l'Europe

Nouvelle salle à l'école de Puy Lonchard

Comme cela a été réalisé récemment à l'école maternelle des P'tits loups à Cissé, l'école élémentaire de Puy Lonchard s'est enrichie d'une salle de multi-activités, mise en service à la rentrée de septembre dernier.



D'une superficie de 140 m² elle est dotée d'une cloison mobile qui permet de faire deux salles si le besoin s'en fait sentir.

Madame le Maire et le Conseil Municipal, en ont fait la présentation à l'équipe pédagogique, aux responsables et animateurs de la garderie et aux délégués des parents d'élèves.

Coût de la construction :
232 510 €

Financement :
Subvention de l'État :
52 445 €
Subvention du Département :
28 823 €
Coût pour la Commune :
151 242 €

Cissé fête le 30^{ème} anniversaire de la Charte des Communes Rurales d'Europe

1989 : année mémorable pour Cissé qui avait décidé de s'ouvrir à l'Europe en invitant 11 communes issues des pays de la CEE de l'époque pour l'inauguration du « Chemin de l'Europe ». Ainsi le 26 juin, une centaine d'européens étaient présents et naissait « la Charte des Communes Rurales d'Europe ».

Qui eut pu penser que ce mouvement poursuivrait sa route ? C'était sans compter sur l'opiniâtreté des maires qui avaient décidé de formaliser ces échanges et de suivre l'évolution de l'Union Européenne de façon à accueillir les nouveaux pays entrants. Pari insensé mais réussi avec 28 communes réunies.



2019, Cissé a souhaité marquer cet événement. Conseil municipal et Amis de l'Europe se sont associés pour organiser cette manifestation et recevoir les 22 communes ayant répondu à l'invitation.

Plus de 100 personnes étaient présentes et ont été hébergées dans les familles cisséennes qui leur ont ouvert spontanément leur maison malgré le barrage de langue. Que diable, on arrive toujours à se regrouper pour faciliter la communication ! Et on découvre, aussi, au passage d'autres familles cisséennes avec lesquelles le lien s'établit.

Une équipe de jeunes Cisséens habitués à suivre les meetings européens ont vivement souhaité être associés et partenaires à la préparation des festivités. Bravo et félicitations car chacun d'eux a dû composer avec ses études ou son travail pour être disponible.



Mais la soirée culinaire institutionnelle reste le temps fort, attractif et renforce les échanges. Chaque pays apporte des spécialités que tout le monde découvre et déguste. Au cours de cette soirée une surprise leur fût réservée avec l'intronisation par la Confrérie des Tire-Douzils de 6 personnes dont les maires de la première heure.

Le dimanche soir au cours du dîner officiel qui a réuni plus de 100 personnes (familles et invités), les échanges habituels de cadeaux ont clôturé ce long week-end festif.



Que d'émotion de revoir les 4 maires déjà présents et signataires de la Charte en 1989 ! Fernando Pédrosa, Tony Allen, Mattie Finnerty et Lucien Majerus en effet étaient à Cissé.

Jeunes et adultes invités avaient un programme indépendant mais des plages communes leur ont permis de se retrouver durant ces 4 jours. Échanges, tables rondes, visite de Poitiers et diverses activités leur ont été réservées, sans oublier le principe d'une journée à la disposition des familles qui leur concoctent un programme sur mesure : bord de mer, vallée de la Loire et ses châteaux, sites de la Vienne...



- ▲ Rencontre des maires signataires
- ▲ Le livre paraphé par toutes les délégations
- ▲ 1^{ère} conférence à Tisno, Croatie

Annette Savin

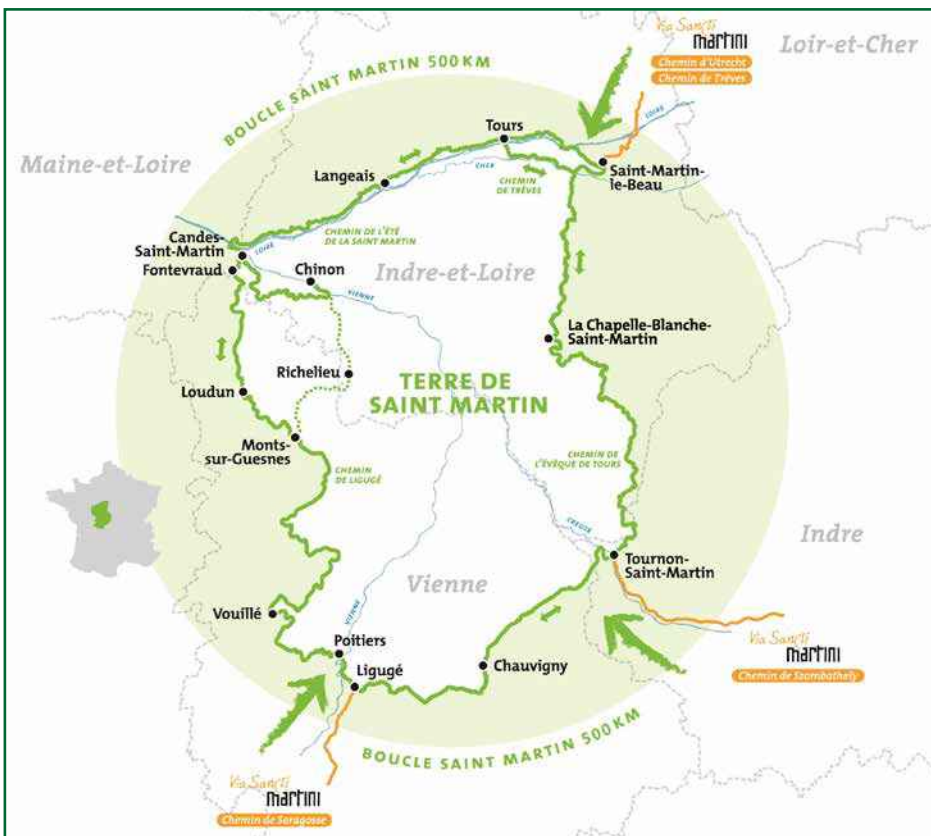


Le saviez-vous ?

Le chemin de Saint-Martin de Tours traverse votre commune

En vous baladant sur votre commune, vous avez peut-être remarqué au détour d'un chemin, des bornes marquées du signe D St M. Pas d'hésitation, vous marchez sur l'un des quatre chemins de Saint-Martin en Touraine-Poitou.

Ces bornes du sculpteur Michel Audiard sont similaires à celles qui existaient à l'époque de Saint-Martin (4^{ème} siècle) le long des voies romaines (bornes milliaires). Leur forme s'inspire des bornes du Doyenné de Saint-Martin (1565) délimitant autrefois les parcelles de forêts appartenant au Chapitre de Saint-Martin de Tours. On en trouve trace à Betz-le-Château (Indre-et-Loire).



- **Chemin de Vendôme** : Poitiers - Ligugé - Tours / 230 km (10 à 12 jours)
- **Chemin de Trèves** : Vendôme - Amboise - Tours / 138 km (6 à 7 jours)
- **Chemin de la Saint-Martin** : Chinon - Candes-Saint-Martin - Langeais - Tours / 114 km (5 à 6 jours)
- **Chemin de Ligugé** : Ligugé - Poitiers - Vouillé - Monts-sur-Guesnes - Loudun Fontevraud - Candes-Saint-Martin / 170 km (7 à 9 jours)



Découvrez la Boucle interdépartementale Saint-Martin de 500 km

En Touraine-Poitou, quatre chemins ont été créés afin de permettre aux marcheurs-pèlerins et également aux touristes de redécouvrir l'important patrimoine martinien : abbayes, églises, fontaines, ponts... ajouté à l'histoire de saint Martin.

Ces quatre chemins forment au centre de la France, une grande Boucle interdépartementale Saint-Martin de 500 km que l'on peut emprunter dans un sens ou dans un autre sur un week-end, une semaine voire 15 jours... de gare en gare (Tours, Poitiers, Vendôme, Chinon, etc.).

Trois boucles de 50 km sont également proposées : « Au détour des chemins de Saint-Martin en Bourgueillois », « La boucle urbaine Saint-Martin - Tours Métropole » pour marcher deux journées entre Tours et Saint-Martin-le-Beau et une boucle autour de Loudun dans la Vienne.



Le balisage des chemins de Saint-Martin est complété par un fléchage peinture vert et rouge, renforcé en agglomération par des stickers autocollants.

Un grand parcours européen...

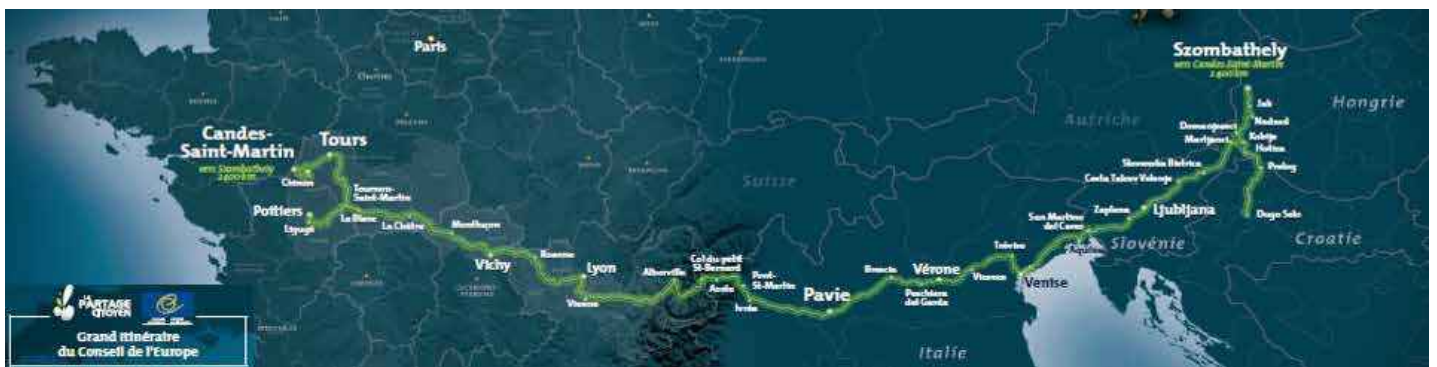
« La Via sancti Martini », chemin de 2500 km sur les pas de Saint-Martin, relie l'est de l'Europe (Szombathely, sa ville natale en Hongrie) à l'ouest de l'Europe (Candes-Saint-Martin lieu de sa mort en France) via la Slovénie et l'Italie. Elle est praticable dans les deux sens et traverse de nombreuses communes liées aux épisodes de la vie de Saint-Martin ou bien à son culte. Trois autres parcours européens ont été identifiés : de Trêves (Allemagne), d'Utrecht (Pays-Bas) et de Saragosse (Espagne) en direction de Tours. Ces quatre chemins labellisés « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » se rattachent à une grande boucle de 5000 km traversant actuellement 13 pays européens !



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Possibilité de s'informer ou de proposer offres et services (hébergement, surveillance des chemins sur votre secteur) à : contact@saintmartindetours.eu



Quoi de nouveau à la bibliothèque ?

Une nouvelle bénévole, Annie Chartier, a rejoint notre équipe. Elle vous accueillera en début de permanence le vendredi.

La bibliothèque sera ouverte les mercredis de 16h à 19h pendant les vacances d'hiver et de printemps.

Deux expositions vous seront proposées cette année dans le hall de la mairie :

- Les mots de la gourmandise du 17 janvier au 5 février
- Passion chocolat en avril

Quelques rappels :

- La bibliothèque, service public, vous propose un prêt gratuit.

- Une permanence réservée à la petite enfance vous accueille le premier mardi de chaque mois entre 9h30 et 11h30. Cette permanence est actuellement fréquentée par des assistantes maternelles. Mais nous serions heureuses de recevoir des parents avec de jeunes enfants disponibles sur cette plage horaire.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2020 et parmi les bonnes résolutions de début d'année, pourquoi pas celle de franchir la porte de la bibliothèque pour ceux qui ne l'ont pas encore fait ? À bientôt !

Josette Sapin



Commémoration 11 novembre 2019

Le mauvais temps n'avait pas empêché les Cisséens de se rassembler, sous les parapluies, devant le monument aux morts pour cette cérémonie toujours empreinte de recueillement et d'émotion à la lecture des différents textes.

Suite à la lecture de celui de l'Union départementale des anciens combattants par David Merlin et celui de la secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Armées par Madame le Maire, les élèves de l'école élémentaire sous la houlette de leur directeur Patrice Fouquet ont lu à leur tour des extraits de lettres de Poilus adressées à leurs épouses.

Après le dépôt de gerbes, les enfants ont été invités à planter un drapeau en mémoire de chaque Cisséen mort au combat y com-

pris ceux de l'OPEX (Opérations extérieures).

Le vin d'honneur servi à la Mairie clôturait ce devoir de mémoire et a permis à tous de voir l'exposition, dans le hall, du travail effectué par Messieurs Bachelier

et Tiré du club informatique sur la généalogie des morts pour la France de la Commune.

Brigitte Cassier
Adjointe aux affaires culturelles



Travaux Assainissement et eau

Vous avez constaté et parfois été gêné par les travaux très importants qui ont été réalisés au cours de l'année 2019 dans le centre de Cissé.

Ces travaux avaient pour objet de renforcer et de sécuriser les réseaux d'eaux pluviales dans le bourg. Une conduite de diamètre de 600 mm a été installée du bas de la rue de l'église jusqu'au-de-

là du carrefour de la rue de la croix soit environ 300 mètres puis une de 800 mm de ce carrefour jusqu'au bassin d'orage soit environ 200 mètres. Cette canalisation vient en complément de celle de 300 mm installée depuis de nombreuses années.

La majeure partie des eaux de pluie du bourg convergeant vers ce carrefour, les inondations constatées certaines années en bas de la rue

des Egornières ne devraient plus avoir lieu.

Un réseau complémentaire de diamètre 300 mm a été installé dans la partie basse de la rue de la Croix à partir de la rue des Douves.

Toutes ces eaux convergent vers le grand bassin d'orage situé au-delà du lotissement du clos des Lilas. Ce bassin possède par ailleurs un trop plein qui traverse des champs

en souterrain avant de se déverser dans les anciennes lagunes.

Dans le même temps et dans la même tranchée, les services du syndicat Eaux de Vienne - Siveer ont procédé au remplacement des anciennes canalisations d'eau potable en fonte par de nouvelles canalisations en PVC dans les rues suivantes : rue du Plat d'Étain, rue des Vieux Champs, rue de la Croix, rue de l'ancienne Poste, rue des Doves, route de Masseuil, rue de la Tour, et chemin du Séminaire. Tous les abonnés ont été raccordés au nouveau réseau.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par les services d'Eaux de Vienne et les travaux réalisés par la société Arlaud-Iribarren du groupe Vernat.

Nous devons féliciter toute cette équipe qui tout au long des travaux a permis une circulation parfois difficile avec les traversées de route sans occasionner trop de gêne pour les riverains et les transports scolaires. À l'occasion de ce marché, une antenne d'assainissement collectif de 150 m a été réalisée rue de Champ Potin à Puy-Lonchard permettant le raccordement de 7 riverains.



Le financement des dépenses à la charge de la commune est constitué par un emprunt de 150 000 €, une subvention du département de 44 300 € et le solde par l'autofinancement.

Le coût de ces travaux s'élève : à 389 900 € pour l'eau potable à la charge du syndicat départemental Eaux de Vienne, à 39 300 € à la charge du service assainissement pour l'antenne de Champ Potin, et à 387 900 € à la charge de la commune pour le réseau des eaux pluviales.

Cyril Melin
Adjoint en charge de la voirie

État Civil

Naissances



TITI Rose
née le 15 avril 2019

DUCOURET ROUYER Hugo
né le 23 septembre 2019

DUBOIS Camille
né le 12 juillet 2019

GAZEAU Mathilde
née le 9 octobre 2019

MŒMIN Lucas
né le 1^{er} août 2019

Mariages



Mariage de HAY Julien & AMOSSŒ AngŒline
célébré le 3 août 2019

Mariage de AGUILLON Bruno & FERRET Corinne
célébré le 31 août 2019

Décès



Madame GIRARD Pierrette
décédée à Poitiers le 13 juillet 2019

Monsieur GIRARDOT Guy
décédé à Poitiers le 28 août 2019

Monsieur BERNARD Claude
décédé à Poitiers le 27 septembre 2019

Monsieur BONNAUDEAU Raymond
décédé à Poitiers le 5 octobre 2019

Monsieur PINEAU Luc
décédé à Poitiers le 10 octobre 2019



Assistante Sociale

Mme Nathalie FAYE reçoit sur rendez-vous au Centre Social de Neuville-de-Poitou.

Contact pour RDV à Neuville :
Maison Départementale de la Solidarité de Jaunay-Marigny
Téléphone : 05.49.00.43.49



Santé

Cabinet médical :
71 bis, route de Poitiers
Téléphone : 05.33.10.01.05

Cabinet d'orthophonie :
1 impasse du Vieux Pouhy
Téléphone : 07.89.01.56.03
Courriel : orthocisse86@gmail.com



Culte

Messe le dimanche matin à 11h00, en fonction des calendriers établis.

Contact : la cure, 12 rue de la Poste à Neuville-de-Poitou.
Téléphone : 05.49.51.22.44



Ordures ménagères

La collecte a lieu le jeudi matin sur l'ensemble de la commune.

Sortir SVP les containers prévus à cet effet la veille.



Déchetterie de Braille Oueille

Ouverture les lundis de 13h30 à 18h00, ainsi que les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Téléphone : 05.49.51.11.16
Fax : 05.49.51.17.09
Dépôt de gravats gratuit jusqu'à 1m³ pour les particuliers (la carte d'accès est obligatoire).



Collecte sélective

Cissé et Puy-Lonchard / Lonchard : ramassage tous les 15 jours le vendredi en fonction du calendrier distribué en début d'année.
Sortir SVP les sacs prévus à cet effet la veille. Ces sacs sont disponibles en Mairie, où vous pouvez venir les retirer aux jours et heures d'ouverture.




Verres, papiers / journaux et tissus

Sur l'ensemble de la commune sont disponibles des bornes de récupération : Papiers/ Journaux , Tissus  et Verres 


Cissé

- place de l'Eglise 
- école maternelle 
- rue des Vieux Champs 
- rue du Comte Joubert-Cissé  
- rue des Érables 
- salle Polyvalente 
- rue de Saint-Maur 
- croix de Mission  
- l'Hic (côté rue du Chatelet) 

Puy-Lonchard

- école élémentaire 
- route de Limbre 

Lonchard

- place de l'abri bus 

Cour d'Hénon

- parking covoiturage 

NB : Veuillez ne pas laisser au pied des colonnes les sacs plastiques ou les cartons qui vous ont servi à transporter les bouteilles.



Covoiturage

Deux parkings de covoiturage sont mis à disposition dans la commune.
- rue du Comte Joubert
- la Cour d'Hénon



Salle du site de Saint Maur

S.A.V.M. : 05.49.54.40.03
Gymnase : 05.49.51.09.03

Communauté de communes du Haut-Poitou

Accueil : 05.49.51.93.07



Mairie

Horaires d'ouverture :

	9h	12h	13h30	15h	17h30	17h	18h	19h
Lundi	[Barre]		[Barre]		[Barre]			
Mardi	[Barre]		[Barre]		[Barre]			
Mercredi*	[Barre]		[Barre]		[Barre]		[Barre]	
Jeudi	[Barre]		[Barre]		[Barre]			
Vendredi	[Barre]		[Barre]		[Barre]			

* Pendant les vacances scolaires, fermeture à 18h le mercredi.

Secrétariat :

M. Stéphane POUSSADE,
Directeur des Services
 Mme Marion CHAMPEAU,
Adjoint administratif - Accueil
 Mme Sandrine POLIN,
Adjoint administratif - Accueil
 Mme Muriel MERLET,
Rédacteur - Comptable

Coordonnées :

Mairie de Cissé
 2, rue du Plat d'Étain
 86170 CISSÉ

 Téléphone : 05.49.54.40.26
 Fax : 05.16.44.04.55
 Courriel : mairie@cisse.fr
 Site Internet : www.cisse.fr



La Poste

Receveur :

Mme Géraldine JALLET
 Téléphone : 05.49.54.40.20

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi
 et samedi de 9h00 à 12h00

Départ du courrier :

15h15 du lundi au vendredi
 et 12h00 le samedi

*Fermeture estivale : Deuxième
 quinzaine du mois d'août*



Bibliothèque

Resp. : Mme Josette SAPIN

Permanences :

Mercredi de 16h00 à 19h00
 Vendredi de 16h00 à 19h00



Vente de Repas de Cantine / Garderie

Tous les mercredis à la Mairie de
 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Pas de vente aux vacances de Noël
 et d'été.

Possibilité de paiement par carte
 bancaire, chèque ou espèces.

École maternelle de Cissé, Les P'tits Loups

Adresse : 14 route de Poitiers
 Téléphone : 05.49.54.41.14
 Directrice : Mme Emmanuelle METROT-GOUBARD

Horaires scolaires :

Lundi et mardi : 8h50 à 12h00 et 13h35 à 15h45
 Mercredi : 8h50 à 11h50
 Jeudi : 8h50 à 12h00 et 13h30 à 15h45
 Vendredi : 8h50 à 12h00 et 13h30 à 15h15



Garderie périscolaire

La garderie périscolaire se tient :
 - A l'école de Cissé (pour les
 deux écoles) le matin du lundi au
 vendredi de 7h30 à 8h50.
 - Aux deux écoles le soir jusqu'à
 19h00 et le mercredi de 12h00 à
 12h30.

École élémentaire de Puy-Lonchard

Adresse : 2 Grand' Rue
 Téléphone : 05.49.54.46.87
 Directeur : M. Patrice FOUQUET

Horaires scolaires :

Lundi, mardi et jeudi : 8h40 à 11h50 et 13h45 à 16h00
 Mercredi : 8h40 à 12h00
 Vendredi : 8h40 à 11h50 et 13h45 à 15h00

Multiaccueil La Cabane à René

Adresse : 6 Venelle des Maures
 Téléphone : 09.61.45.85.40
 Courriel : lacabanearene@orange.fr

